

➤ ÉDUCATION MUSICALE

Élaborer une séquence en éducation musicale

Au cycle 4, les compétences travaillées qui structurent l'enseignement de l'éducation musicale poursuivent et approfondissent le travail entrepris dès le cycle 2. Cependant, les situations d'apprentissage deviennent plus exigeantes et conduisent à des études, des réflexions et des réalisations plus complexes et ambitieuses sollicitant toujours davantage la responsabilité, l'initiative et l'engagement des élèves.

Préambule du programme éducation musicale pour le cycle 4 – Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015.

SOMM AIRE

La séquence : d'une unité structurante à une progression de cycle	2
Séquence, progression et tableau de bord.....	3
Séquence, EPI, PEAC et histoire des arts.....	3
Une méthodologie de construction	4
Les vertus d'un diagnostic préalable	4
L'élaboration	5
La planification	5
Une fiche de synthèse	7

Depuis la dernière génération de programmes, la séquence est l'unité pédagogique de référence dont la succession organise le parcours de formation de l'élève. Sa mise en œuvre organise les apprentissages dans une logique progressive mue par un esprit tout à la fois de découverte et de consolidation.

Bien qu'elle n'y soit pas explicitement indiquée, cette logique de présentation reste la même dans le programme entré en vigueur à la rentrée 2016.

La construction d'une séquence est l'étape préparatoire indispensable au bon déroulement de l'enseignement en éducation musicale car elle en constitue l'ossature principale, l'équilibre interne et garantit la richesse des contenus ainsi que la progressivité des acquis. La liberté pédagogique du professeur s'exerce ici pleinement sous condition d'une parfaite cohérence avec les besoins en apprentissages des élèves.

La séquence : d'une unité structurante à une progression de cycle

Le programme d'éducation musicale au cycle 4 s'organise autour de quatre grands champs de compétences : *réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création – écouter, comparer, construire une culture musicale commune – explorer, imaginer, créer et produire – échanger, partager, argumenter et débattre*. Ce parcours de formation sur trois années s'inscrit dans la continuité des cycles précédents. Son organisation curriculaire au service d'objectifs de formation ambitieux exige de penser la progressivité des apprentissages sur l'ensemble du cycle. Considérée dans cette perspective, la séquence doit pouvoir garantir aussi bien l'équilibre, la cohérence et le sens d'une succession de séances d'éducation musicale, que le développement progressif des compétences visées et des connaissances acquises sur l'ensemble du cycle. Si une séquence d'éducation musicale doit, nous l'avons dit, porter sa propre cohérence, elle doit parallèlement introduire des apprentissages nouveaux tout en travaillant des gestes musicaux non encore consolidés. Ainsi, les liens que les séquences entretiennent les unes avec les autres sont essentiels. Sur ce plan, le programme renvoie à la responsabilité pédagogique du professeur qui, dans son contexte particulier d'exercice et en fin connaisseur des besoins de ses élèves, est seul à même d'élaborer une succession de séquences adaptées. Dans cette perspective, tout autre organisation qu'une régularité annuelle des séances et séquences d'éducation musicale risquerait d'être préjudiciable à la qualité des apprentissages.

Une séquence élaborée dans un contexte donné est rarement transposable à un autre sans aucune modification. Ainsi faut-il être particulièrement prudent dès lors que l'on souhaite s'emparer d'une séquence présentée sur quelque site que ce soit. Il est en effet tout à fait improbable qu'elle réponde immédiatement aux besoins d'une autre situation pédagogique. Mais inversement, si elle est mobilisée avec la distance nécessaire puis mise en œuvre moyennant souvent d'importantes évolutions, elle permet de découvrir des opportunités pédagogiques qui viennent enrichir la pratique professionnelle du professeur. Quelles qu'elles soient l'origine première, les séquences réalisées par le professeur constituent dans tous les cas un ensemble de ressources toujours réutilisables dès lors qu'elles ne sont pas considérées comme des modèles immuables et définitifs mais bien comme des cadres à décliner spécifiquement dans une situation pédagogique donnée.

La succession des séquences sur l'année forme la progression annuelle. Sur l'ensemble du cycle 4, ce sont trois progressions annuelles qui s'enchaînent et forment alors la progression de cycle. Le plus souvent en charge de tous les élèves du cycle 4 et de ceux en dernière année du cycle 3, le professeur maîtrise un parcours de quatre années équilibrant le travail des différentes compétences visées par le programme et garantissant qu'aucune d'entre elles ne soit laissée de côté. Il dispose ainsi de nombreux contenus qu'il peut chaque année agencer différemment ou encore modifier au gré de l'évolution de ses classes. Il est d'ailleurs fréquent que le professeur diversifie les contenus des séquences pour les différentes classes d'un même niveau pour tenir compte des profils des différents groupes et de la réalité de leurs apprentissages. Cette possibilité est implicitement encouragée par le programme qui, visant l'acquisition de compétences formulées en termes génériques, engage le professeur à les préciser dans chaque situation afin de garantir la progression de tous les élèves.

Par expérience, le professeur d'éducation musicale organise son enseignement en programmant et réalisant entre 4 et 6 séquences par année, les congés scolaires facilitant une répartition équilibrée des différents sujets abordés. Chaque séquence comprend alors de 5 à 7 séances.

Séquence, progression et tableau de bord

Chaque professeur gagne toujours à garder une trace précise des progressions suivies par les élèves, des séquences qui les constituent et des contenus qui y ont été travaillés (répertoire du projet musical, œuvres écoutées, compétences particulièrement travaillées, etc.). Il dispose ainsi d'un tableau de bord l'aidant aussi bien à construire un parcours équilibré abordant les espaces musicaux les plus larges, à toujours proposer des situations d'apprentissages diversifiés, complémentaires et pertinentes, à apprécier enfin, à chaque instant, l'éventuelle distance restant à combler entre les compétences acquises par les élèves à un instant donné et les objectifs fixés par le programme. En outre, ce tableau de bord s'avère un outil précieux dans la communication avec l'équipe pédagogique de chaque classe, celle de l'établissement mais aussi dans la relation avec les parents d'élèves. L'espace numérique de travail peut opportunément en accueillir une déclinaison appropriée à l'usage que l'on souhaite en faire dans ce cadre.

Séquence, EPI, PEAC et histoire des arts

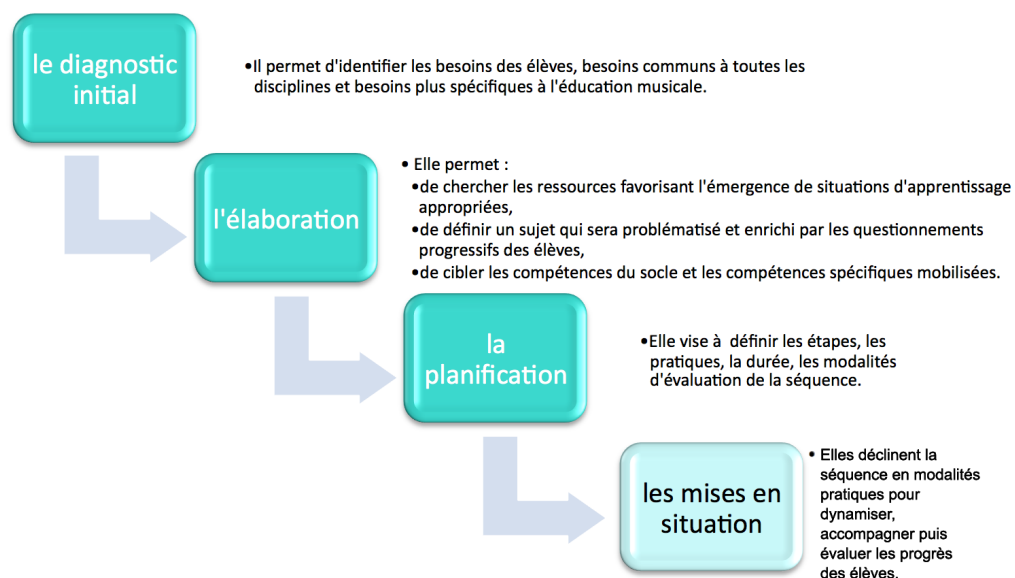
Les contenus d'une séquence d'éducation musicale, les répertoires travaillés (projet musical et travaux de perception), la problématique qui la sous-tend peuvent s'enrichir de relations avec d'autres disciplines dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire. Il s'agit alors, au bénéfice de l'atteinte des objectifs du programme et ceux de la séquence, de mettre en résonance des travaux menés simultanément et en concertation entre plusieurs disciplines. Cette démarche permet d'élargir le périmètre étudié par une séquence et de renforcer le sens des apprentissages.

Si les circonstances le permettent, une séquence peut tirer parti d'un projet mené dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle avec la possibilité ainsi donnée de mettre en relation un objectif de formation prévu dans le cadre du programme avec l'intervention d'un musicien professionnel, d'une structure culturelle ou d'un représentant d'un lieu de création.

La planification de séquences facilite la mise en œuvre de l'enseignement de l'histoire des arts par les liens que le professeur peut établir avec une ou plusieurs thématiques qui y sont proposées, à partir d'une œuvre étudiée, d'un sujet abordé ou d'éléments de langage pratiqués dans une séquence d'éducation musicale.

Une méthodologie de construction

Comment construire une séquence ? Quelles sont les différentes étapes nécessaires et dans quel ordre ? L'expérience acquise nous apprend que, dans la plupart des cas, le processus est le suivant :



Ce cadre général s'enrichit de démarches convergentes pouvant s'adapter à chaque situation, à chaque public et à chaque approche didactique. Avant d'apporter les précisions nécessaires à la mise en œuvre de chacune de ces étapes, notons que la recherche des ressources, la définition d'un sujet à problématiser et des compétences à cibler peuvent être menées en parallèle ou dans un autre ordre que celui indiqué ci-dessus.

Les vertus d'un diagnostic préalable

Chaque séquence s'élabore à partir d'un diagnostic. Permettant d'identifier les besoins des élèves, celui-ci dessine un choix d'objectifs à atteindre, de compétences à travailler, de connaissances à apporter et de supports nécessaires à la mise en situation des élèves. Au terme d'une séquence, le bilan établi à partir des évaluations pratiquées au cours des différentes séances permet au professeur de préciser les contenus de la séquence suivante en orientant les priorités de formation en fonction des résultats obtenus. Il peut ainsi envisager de nouvelles perspectives tout en ménageant un travail sur des compétences et connaissances qui doivent encore être consolidées.

En tout début d'année scolaire, *a fortiori* dès la première année du cycle 4, il est important de prendre le temps nécessaire à ce diagnostic. Celui-ci peut alors reposer sur une diversité de mises en situation proposées aux élèves dès la première séance de l'année, mises en situation qui informeront d'emblée et à grands traits sur les forces et faiblesses des élèves de la classe.

Retrouvez Éduscol sur



L'élaboration

Les premiers objectifs de formation étant définis, le professeur a toute autorité pédagogique pour choisir les sujets sur lesquels il adosse son enseignement. Ces sujets d'étude peuvent être de natures diverses et s'attacher à la découverte d'un phénomène musical comme à celle de son contexte d'évolution ou du sens qu'il porte. Quel que soit le sujet abordé, celui-ci fait toujours l'objet d'une problématisation.

On évitera l'étude précise d'un domaine fermé pour plutôt privilégier une démarche de comparaison (des répertoires, des projets musicaux, des œuvres, des problématiques, des figures de langage, etc.) toujours porteuse de découvertes et d'apprentissages. De la même façon, les approches reléguant la musique à une fonction purement illustrative, ceci notamment dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts ou de la participation de la discipline à un EPI, seraient très éloignées de l'esprit du programme et, dans tous les cas, desserviraient ses objectifs. Cependant, une séquence devra toujours privilégier les sujets permettant d'ouvrir la réflexion des élèves à d'autres domaines artistiques ou à d'autres disciplines enseignées dans le collège. C'est dans cette perspective que pourront être envisagés ceux convoquant une réflexion sur la prévention des risques sonores et sur l'éducation à citoyenneté.

Les sujets d'étude au cœur de la séquence doivent convoquer des ressources artistiques en facilitant l'approche et donc le développement des compétences musicales des élèves. Le choix d'une œuvre de référence au contenu éclairant la problématique et celui d'un projet musical constituent une étape importante de l'élaboration d'une séquence. Des œuvres complémentaires viennent compléter ces ressources pour mettre en valeur certains aspects du travail entrepris.

Si les quatre champs de compétence définis par le programme sont visés par l'élaboration d'une séquence, notamment par le choix des mises en situation, le professeur oriente ses observations et appuie son évaluation plus particulièrement sur des objectifs circonscrits et en nombre limité (2 ou 3). Les compétences ainsi ciblées sont ensuite présentées aux élèves et irriguent les mises en situation, les connaissances, capacités et attitudes plus particulièrement mobilisées.

La planification

La construction d'une séquence ne s'arrête pas au choix des différents éléments qui la constituent. Si son déroulement est anticipé « à la table », si l'enchaînement des différentes activités est pensé dans une succession particulière, la mise en œuvre effective doit pouvoir tenir compte des réalités de la classe, ses difficultés, ses réussites, son engagement plus ou moins important, et s'adapter en conséquence. Il est ainsi fréquent que ce qui a été initialement envisagé soit largement modifié d'une classe à une autre ou au sein même d'une séance. Pour toutes ces raisons, et même si cela peut apparaître dans un premier temps comme un paradoxe, la nécessaire plasticité de la mise en œuvre d'une séquence repose sur la rigueur de sa construction en amont.

Une séquence construite avec toute la rigueur requise identifie nombre d'activités possibles, diversifiées, alternatives ou complémentaires les unes aux autres, toujours susceptibles d'être convoquées pour répondre à une situation particulière. Cette construction identifie :



Les compétences didactiques du professeur sont ici particulièrement sollicitées. Sa capacité à différencier les apprentissages selon les élèves et les situations, sa gestion de l'espace et du temps d'enseignement, sa capacité à analyser dans l'instant les situations pédagogiques pour infléchir sa stratégie pédagogique sont alors déterminantes.

Une fiche de synthèse

Lors de l'élaboration d'une séquence, pendant sa mise en œuvre aussi bien qu'au cours d'échanges avec ses pairs, le professeur doit pouvoir s'appuyer sur un document de synthèse réunissant les aspects clefs de la séquence envisagée, en cours ou réalisée. Tous ces éléments sont alors rassemblés sur un support dont il choisit la forme et qui comprend :



Ce document est accompagné du planning des séquences pour chaque niveau, selon l'avancement des contenus dans l'année scolaire.